|  |
| --- |
| HVCVL/ES/TRANSFUSION/TRANSFERT-URGENCE-PATIENT-PSL |
| Date de rédaction : 07/2017 |
| Date de diffusion : 05/01/2021 |
| Version : 03 |

**Transfert d’urgence d’un patient avec ses PSL**

***Objectifs :***

Définit les modalités d’un transfert en urgence d’un patient avec ses PSL vers un autre ES

***Textes de références*** :

* Décret n° 2014-1042 du 12 septembre 2014 relatif au sang humain ;
* Décision du 10/03/2020 définissant les principes de bonnes pratiques transfusionnelles prévus à l’article L.1222-12 du code de sante publique.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Rédacteur | Vérificateur | Approbateur |
| Dr.SAPEYCoordonnateur Régional d’Hémovigilance et de Sécurité Transfusionnelle | **Dr.SAPEY**Coordonnateur Régional d’Hémovigilance et de Sécurité Transfusionnelle**Mme Marjorie BLIN**Assistante | **Dr.SAPEY**Coordonnateur Régional d’Hémovigilance et de Sécurité Transfusionnelle |

***Déroulement***

* 1er Cas : le patient est transféré alors que la transfusion d’un PSL est en cours :
* Le PSL en cours est transféré avec le patient, donner la fiche de délivrance nominative en notant (donnée pour transfert SAMU « 28 » par exemple) mais conserver une photocopie pour le dossier patient et une pour le dépôt (si besoin). Voir Modalités avec EFS pour la traçabilité.
* S’il reste des PSL au nom du patient dans le dépôt, ces PSL seront retournés à l’EFS.
* 2ème cas : Le patient est transféré avant administration de PSL conservés nominativement dans le dépôt :
* Ne pas transférer les PSL avec le patient
* Préparer un dossier pour l’établissement receveur du patient avec copie de la RAI du jour et les 2 déterminations phénotypage érythrocytaire ABO RHKEL1. L’établissement receveur fera sa prescription de PSL.
* Préparer le retour des PSL à l’EFS.
* 3ème cas : Transfert du patient avec les PSL non transfusés :
* Il doit s’agir d’une situation exceptionnelle et dans un cadre d’extrême urgence.
* Transport des PSL est effectué dans un container qualifié adapté.
* L’IDE du dépôt doit en informer le responsable du dépôt.
* En Informer l’EFS
* Donner la fiche de délivrance nominative en notant (donnée pour transfert SAMU « 28 » par exemple) mais conserver une photocopie pour le dossier patient et une pour le dépôt (si besoin). Voir Modalités avec EFS pour la traçabilité.